

FLASH INFO

INTERVENTION CFDT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CARREFOUR 2026



LE 1ER SYNDICAT DE FRANCE



DEVANT M. BOMPARD ET LES ACTIONNAIRES, LA CFDT PORTE LA VOIX DES SALARIÉS RESTÉS "À LA CAVE" !

1. UN DIALOGUE SOCIAL "MIS À LA CAVE"

Pour la 2ème année consécutive, la direction a choisi d'isoler les petits actionnaires et les représentants du personnel. **M. Bompard préfère éviter le débat.**

CONSTAT AMER : Soit la direction pense que les syndicalistes se bonifient au fil du temps en les laissant à la cave, soit cela démontre un **cruel manque de dialogue social**.



2. BAROMÈTRE : UNE HAUSSE EN TROMPE- L'ŒIL

La note globale du baromètre progresse à **5,55 / 10** (vs 4,36). La CFDT souhaite la réussite de Carrefour, mais alerte massivement sur la santé.

INDICATEURS AU ROUGE :

38% des salariés déclarent des problèmes de santé liés au travail. L'humain est à bout de souffle, victime de la course aux dividendes.

3. EX-CORA/CASINO : SENTIMENT DE TRAHISON

Intégrés depuis 2 ans, ces salariés subissent un alignement vers le bas. Ils vivent des bouleversements d'organisation sans accompagnement, sans reconnaissance, ni les mêmes avantages et rémunérations.

4. LOCATION-GÉRANCE & FRANCHISE : INCOMPRÉHENSION TOTALE

La direction s'obstine à externaliser à outrance. Plus grave encore, la stratégie globale interroge et inquiète fortement l'ensemble des équipes.



OPACITÉ STRATÉGIQUE : On passe des magasins en Location-Gérance sous prétexte de non-rentabilité, mais on cède des pépites rentables comme **Saint-Jean-de-Luz** en Franchise !

La CFDT a exigé des explications claires face à ce qui s'apparente à un abandon pur et simple des salariés historiques du Groupe.

5. LES EXIGENCES DE LA CFDT

Pour remonter la pente et redonner du sens, la direction doit changer radicalement de cap et cesser de ne regarder que la rentabilité immédiate :

NOS REVENDICATIONS :

- Écouter ceux qui font le commerce au quotidien.
- Faire confiance à l'humain et redonner de l'attractivité.
- Raisonner commerce à long terme plutôt que dividendes.



La CFDT, 1ère organisation syndicale, défend tous les salariés au quotidien !

Tél : **06.87.35.69.97** E-mail : **cfdt.carrefoursieges@gmail.com** Réseau : **linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges**



CARREFOUR GROUPE

FLASH INFO — LE 1ER SYNDICAT DE FRANCE

INTERVENTION AG 2026 :

RÉPONSES D'ALEXANDRE BOMPARD

Face aux alertes de la CFDT, qu'a répondu le PDG de Carrefour ?

QUESTION 1. CONDITIONS DE TRAVAIL & INVESTISSEMENTS URGENTS

« Nous demandons à ce que l'entreprise investisse plus sur les conditions de travail, les 200 Millions € de 2025 sont toujours nettement insuffisants. Il faut investir sur le matériel, les contrats de prestation (propreté, nuisibles), l'hygiène et les effectifs. L'état lamentable de certains magasins (Livre Noir, fermeture administrative de Saint-Brice-sous-Forêt) démontre l'urgence d'agir. »

Réponse de M. Alexandre Bompard : Le PDG reconnaît implicitement le décalage historique des investissements en magasin. Il affirme que l'enveloppe spécifiquement allouée au fonctionnement et à l'état des magasins est passée de 190 à 320 millions d'euros (sur un investissement total de 900 millions en France, sur les 1,5 milliard du Groupe), justifiant cela comme une hausse significative pour répondre à ce décalage.

QUESTION 2. PLAN ÉCONOMIQUE CARREFOUR 2030 : OÙ EST LE MILLIARD D'EUROS ?

« Votre plan stratégique prévoit 1 milliard d'euros d'économies par an. Où est ce milliard ? Nos effectifs restent stables à 85 000 alors que nous avons accueilli 23 000 ex-Cora/Match/Casino. Les salariés sortis des effectifs paient un lourd tribut et ne doivent pas être la variable d'ajustement. »

Réponse de M. Alexandre Bompard : Le PDG élude l'explication comptable du milliard d'économies et justifie la stratégie par un argument de survie commerciale. Face à une concurrence agressive aux prix plus bas et aux modèles sociaux "moins disants", il présente la Location-Gérance et la Franchise non comme un ajustement, mais comme l'unique alternative à la fermeture pure et simple des magasins en grande difficulté, affinant ainsi sauver l'activité et maintenir les emplois.

QUESTION 3. INTÉGRATION DES EX-CORA : AVONS-NOUS UN AVENIR CHEZ CARREFOUR ?

« Moins de 2 ans après le rachat (et les louanges de février), vous passez déjà 6 ex-Cora en Location-Gérance. Pourquoi nous avoir rachetés si Carrefour ne sait pas faire ? Pourquoi céder des pépites rentables comme Saint-Jean-de-Luz en Franchise ? Les salariés subissent des bouleversements sans harmonisation des avantages et se sentent trahis. »

Réponse de M. Alexandre Bompard : M. Bompard maintient que l'achat de Cora/Match est une fierté et que les salariés font pleinement partie de Carrefour, tout en admettant des ratés et des lenteurs. Sur le statut juridique, il refuse l'harmonisation globale, expliquant que le modèle du Groupe repose historiquement sur des entités aux statuts différents, mais souligne des avancées ciblées (grilles de salaires, GEPP). Sur la Location-Gérance des ex-Cora, il affirme qu'elle ne concerne qu'un "nombre limité" de sites historiquement en grande difficulté. Pour rassurer, il met en avant l'extension récente aux ex-Cora de la clause sociale Carrefour (garantissant tickets restaurants, prévoyance, etc.) pour protéger les salariés concernés.



CONCLUSION CFDT : LE CONSTAT DES NON-RÉPONSES

Face aux actionnaires, la direction confirme sa trajectoire financière :

1. SUR LA CESSION DES MAGASINS RENTABLES (L'ESQUIVE STRATÉGIQUE) :

Il a totalement occulté le cas des magasins bénéficiaires. Dans son argumentation, il s'est focalisé exclusivement sur les « magasins en immense difficulté historique » pour justifier sa stratégie comme unique alternative à la fermeture. Il n'a fourni aucune explication sur le transfert des magasins qui génèrent du profit.

2. SUR LE FOND DE LA CRISE DU DIALOGUE SOCIAL (LE DÉTOURNEMENT PAR LA FORME) :

Au lieu de répondre sur le manque d'écoute de la direction ou sur la déconnexion avec le terrain, il a déplacé la réponse plutôt sur la forme que le fond, utilisant ce prétexte pour justifier la difficulté à communiquer.

3. SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE (L'OPACITÉ DU MILLIARD D'EUROS) :

Le PDG n'a fourni aucune réponse claire sur la réalité comptable du milliard d'économies annoncé par an. Derrière ce silence, la CFDT redoute fermement de nouvelles vagues de réorganisations destructrices et de suppressions d'effectifs. Quel lourd tribut les salariés du groupe — dans les Sièges, les Magasins comme dans la Logistique — vont-ils encore devoir subir ?

4. SUR LE STATUT JURIDIQUE DES SALARIÉS EX-CORA (LA FAUSSE CONVERGENCE) :

S'il admet des lenteurs, il refuse catégoriquement l'alignement des statuts juridiques sur celui de Carrefour intégré, affinant que « le groupe s'est construit comme ça ». Pour masquer ce refus de fond, il liste des points de convergence mineurs (accords salariaux, GEPP) et l'extension de la clause sociale uniquement pour ceux qui basculent en location-gérance, mais il ne répond pas à l'exigence d'un statut unique et protecteur pour tous.

Quand la CFDT parle de santé, de salariés, et de magasins rentables sacrifiés, le PDG répond par compétitivité, modèle social moins disant des concurrents et indicateurs économiques. Le fossé reste entier.

Lien de la vidéo de l'intervention CFDT : <https://www.youtube.com/watch?v=5sYZSKTAUAE>

La CFDT, 1ère organisation syndicale, défend tous les salariés au quotidien !

Tél : 06.87.35.69.97 E-mail : cfdt.carrefoursieges@gmail.com Réseau : [linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges](https://www.linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges)